



# CHAMPIONNAT DE FRANCE DE JUDO FSGT INDIVIDUELS VETERANS

La commission de judo paye des frais d'engagement de 10€ pour chaque judoka inscrit sur la feuille d'engagement au championnat de France FSGT individuels.

Nous vous présenterons dès la fin des championnats, une liste des sélectionnés pour chaque catégorie, nous vous demandons de bien vouloir confirmer la participation des judokas. Sans cette attestation, l'engagement ne sera pas validé auprès de la commission fédérale.

Je soussigné .....

Responsable du club de .....

Demande l'engagement des personnes suivantes pour **les Championnats de France FSGT de judo du SAMEDI 31 MARS 2018**

Nom	Prénom	Catégorie de poids

**ATTENTION**  
Le délai est court  
Aucun rappel ne sera fait

**SANS CONFIRMATION POUR LE 1<sup>er</sup> MARS 2018**

**LES JUDOKAS NE SERONT PAS ENGAGES**

- Par fax • Par mail (avec scan du document signé)
- Aucune confirmation sans ce document signé ne sera validée.**

Je m'engage à rembourser à la commission de judo les 10€ d'engagement pour toute absence non justifiée par un certificat médical.

**SIGNATURE du représentant du club :**